

ÉLISABETH BONNEFOI, infirmière récemment retraitée, est paroissienne de Saint-Jean XXIII. Devenue **ACCOMPAGNANTE-BÉNÉVOLE EN SOINS PALLIATIFS**, elle évoque son engagement dans **L'AUTRE RIVE***.

Les soins palliatifs, qu'est-ce que c'est ?

Selon le Code de Santé Publique, ce « sont des soins actifs et continus pratiqués par une équipe interdisciplinaire en institution ou à domicile. Ils visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir son entourage ». Les soins palliatifs et l'accompagnement considèrent le malade comme un être vivant, et la mort comme un processus naturel.

Comment est née l'Autre Rive ?

Elle a été créée à l'initiative du **père Pierre Averan**. Il avait vu des personnes mourir dans des conditions inacceptables. Et je peux confirmer, en tant qu'infirmière, qu'il y eut un temps où les personnes en phase terminale étaient purement et simplement abandonnées. La loi Leonetti a permis que la parole du patient soit prise en compte : il a le droit de refuser des soins –*directives anticipées*–, de nommer une *personne de confiance*... Quant à l'action des bénévoles, elle est désormais officiellement reconnue, aux côtés des professionnels. Dans le Vaucluse d'autres associations sont à l'écoute des malades et des familles. Comme **l'Autre Rive**, elles sont reliées à l'Union nationale des associations pour le développement des soins palliatifs (**UNASP****).

Qu'est-ce qui vous a poussée vers cet engagement ?



Il y a plusieurs causes. J'y pensais depuis longtemps, mais il faut être disponible, j'attendais d'être en retraite.

J'ai toujours été intéressée par les relations interpersonnelles et, comme beaucoup, la question de la mort m'interpelle. Je voulais rester engagée dans la société, au même titre que dans le travail, et que ce soit un engagement de proximité.

Par ailleurs, c'est un peu une histoire familiale : mon père, aujourd'hui décédé, a été trésorier de **l'Autre Rive**, et j'ai connu beaucoup de gens investis dans cette association.

En quoi consiste votre rôle d'accompagnante-bénévole ?

Nous sommes là pour écouter, parfois pour briser la solitude de celui ou celle qui fait face à la maladie, au vieillissement, à la mort. Pas pour remplacer les soignants ni les proches de la personne malade –c'est l'équipe soignante qui propose la visite du bénévole. Ma pensée, c'est la rencontre d'un être humain avec toute la profondeur que cela peut avoir. Parfois dans le silence, quand la personne ne peut plus parler. Beaucoup de choses peuvent passer dans un regard, un simple geste... C'est l'intensité de la présence qui compte.

Comment le devient-on ?

Les situations rencontrées ne sont pas toujours faciles à gérer. Il s'agit de discerner sa motivation, de garder la bonne distance, d'apprendre à gérer une perte... : une formation est nécessaire, qui dure un an. On signe une charte d'engagement réciproque. Quand on est prêt à intervenir, un tutorat est possible, au début. La formation continue, indispensable, comprend supervision avec un psychologue une fois par mois, conférences, échanges avec les autres bénévoles...

Quand et où intervenez-vous ?

J'y consacre une demi-journée par semaine. J'apprécie énormément l'esprit de liberté, le choix que permet **l'Autre Rive** quant au lieu où l'on va intervenir (hôpital, clinique, maison de retraite, lieu de vie pour personnes handicapées –les soins palliatifs ne s'adressent pas qu'aux personnes qui vont mourir). Pour ma part, j'ai choisi l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) de l'hôpital d'Avignon, composée de psychologues, infirmières, médecins, tous spécialisés dans les soins palliatifs et qui interviennent dans divers services.

Recueilli par Anne Salmon-Camboulives (extrait FIP du 1/11/2019)

En savoir plus

***L'Autre Rive** <https://www.lautrerive.net>

****UNASP** <https://www.unasp.org/>